

# MH DEMOUSS MAXI

FONGICIDE DESTRUCTEUR DE MOUSSE ULTRA CONCENTRÉ PROFESSIONNEL POUR SOLS, MURS, TOITS

## PRÉSENTATION

Traitement anti-mousse préventif et curatif, diluable à l'eau, **efficace sur mousses, lichens, micro-algues, moisissures...** Il assure une protection durable de la surface traitée de par son action rémanente et **respecte le support et la couleur. Il ne contient ni acide, ni javel, ni solvant.**

## DOMAINES D'APPLICATION

**Il s'applique sur tous les supports courants du bâtiment contaminés par la mousse :** tuiles, terre cuite, béton, bois, fibrociment, shingles, ardoises, enduits, pierres naturelles... **MH DEMOUSS MAXI est conforme aux critères d'application sur les monuments historiques.**

Protège contre les végétaux parasites les bâtiments industriels, Mairies, écoles, collectivités, bâtiments publics ou privés, murs, pierre de taille, bardages, toitures, terrasses, tennis, toile de auvent, store banne, ...

## MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. **Diluer 1 volume pour 14 volumes d'eau. Appliquer abondamment jusqu'à saturer la tuile.** Laisser agir. **Ne pas rincer.** Dans le cas où la mousse est en forte épaisseur, commencer par un brossage énergique. **Prévoir 24H sans pluie après application.**

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 3 à 5 m<sup>2</sup> au litre.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application.** Ne pas appliquer par temps de pluie.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Odeur :	Caractéristique
pH :	9
Masse volumique :	0.99 ± 0.01 kg/dm <sup>3</sup>
Solubilité :	Hydrosoluble

## STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.  
Conservation : 5 ans.

## SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05 GHS07 GHS09

Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 : Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 : Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 : Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 : Éliminer le contenu/réceptier dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des biocides :

Substances actives : COMPOSES DE L'ION AMMONIUM, QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16, DIMETHYLES, CHLORURES, CAS 68424-85-1, 500.00 g/L, TP 10

UFI : 1HQQ-G3HG-E204-FRER

www.mh-industrie.com

